

Groupe de Recherche  
Transferts normatifs, politiques et institutionnels en RI et politique étrangère  
Science-Po CERI  
13 décembre 2012

Katerina KESA, doctorante  
Centre de recherche Europes-Eurasie (INALCO)  
[katerinakesa@yahoo.fr](mailto:katerinakesa@yahoo.fr)

### Résumé de l'intervention

#### **Le transfert « d'expertise » des Etats baltes à l'Europe Orientale et au Caucase du sud: les enjeux, la méthode, les acteurs engagés**

L'étude sur le transfert « d'expertise » des Etats baltes à l'égard des pays du voisinage oriental de l'Union européenne fait partie d'une recherche en cours<sup>1</sup> sur l'évolution du rôle et de la place des Etats baltes (EB) entre les pays nordiques et postsoviétiques dans laquelle l'action de « parrainage » – nordique-baltique/baltique-postsoviétique – demeure une question centrale. L'exposé présenté lors de la séance du groupe de recherche « Transferts normatifs, politiques et institutionnels en RI et politique étrangère » le 13 décembre 2013 visait à mettre en avant le cadre méthodologique et théorique dans laquelle cette recherche s'inscrit, faire part de certaines observations et hypothèses tout en s'appuyant sur quelques cas d'étude réalisés.

La politique de développement et de coopération envers l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie et la Géorgie, inscrite comme l'une des priorités de la politique étrangère des Etats baltes depuis 2004, peut être vue comme une action de « parrainage » étatique en ce qu'elle consiste à la fois en un soutien politique fort ainsi qu'en la mise en pratique des projets de développement concrets. Dans le cadre du *transfert* d'expertise et du savoir-faire balte, il s'agit essentiellement de partager l'expérience balte en matière de réformes, d'intégration aux institutions euro-atlantiques avec les pays de l'Est. Passés en 2004 de pays récepteurs d'assistance aux donateurs de celle-ci, cette étude présente un intérêt pour plusieurs raisons : Elle permet de mettre l'assistance balte envers l'Est en parallèle avec le « parrainage » nordique-baltique (1990-2003) et de s'interroger sur la légitimité et la plus-value des Etats

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en cours à l'INALCO (Centre de recherche Europes Eurasie) sous la direction de Charles Urjewicz.

baltes à assister les autres, ces Etats ayant fraîchement en mémoire leur propre expérience de transition, d'intégration et d'aide dont ils ont bénéficié. Il s'agit en outre d'analyser ce nouvel équilibre des relations entre ces ex-pays soviétiques depuis l'adhésion des Etats baltes à l'UE en 2004.

### **Le corpus et les choix méthodologiques**

Les sources sont constituées avant tout d'interviews réalisées avec les différents acteurs impliqués dans ce « parrainage »<sup>2</sup>, de sources officielles (projets d'aide au développement, les documents cadres...), de discours et déclarations de l'élite politique balte et des pays partenaires ainsi que de sources académiques dont les travaux de T.Delpeuch, D.Dolowitz/D.Marsh, L.Dumoulin/S.Saurugger, M.Werner/B.Zimmermann...

Les choix méthodologiques sont inspirés notamment de *Policy Transfer Studies* et du socle commun de connaissances sociologiques dans lesquels nous identifions : les enjeux et les causes qui poussent les Etats baltes à s'engager dans le développement de cette région ; les réseaux et les types d'acteurs qui participent à ce processus; la méthode de diffusion qui met en perspective ce qui est promu et fait en pratique, analyse le type de relation qu'entretiennent les acteurs baltes avec ceux des pays récepteurs (s'agit-il d'une action horizontale ou verticale?) et cherche à comprendre s'il existe des formes de pression ou d'incitatifs. Il nous semble ici primordial d'insister sur le processus ainsi que le retour (la perception) des acteurs récepteurs de ces transferts pour en connaître les limites entre ce qui est visé au départ et comment le transfert se déroule en réalité.

Cette façon de procéder ne permet cependant pas de mesurer l'impact réel d'un transfert ou d'un projet d'aide au développement : Il est en premier lieu difficile d'étudier ainsi tout le processus de transfert de son point de départ à son point d'arrivée étant donné la multitude de projets à thématiques différentes et le fait que ce sont les intentions et objectifs des pays « donneurs » qui sont analysés avant tout. En deuxième lieu, ayant la volonté de mesurer l'impact de l'action balte dans le développement de ces pays, on peut courir le risque de surestimer le rôle de ces Etats et de négliger d'autres acteurs – nationaux, transnationaux ou internationaux – qui influent également sur le processus de développement dans les pays du voisinage oriental de l'UE. Il y a enfin pour nous le problème de la légitimité à évaluer et qualifier une action de développement de la même manière qu'un produit ou une « offre » commerciale pour le juger « réussie » ou efficace.

Pour dépasser ces limites, nous avons choisi de privilégier d'autres alternatives à l'évaluation de l'impact réel. Il nous semble intéressant par exemple d'avoir recours à une étude historicisée et comparative<sup>3</sup> de cette action de « parrainage » qui évoquerait les relations des

---

<sup>2</sup>A Tallinn, Riga, Vilnius, Bruxelles (à la Commission européenne et au Parlement Européen), Tbilissi, Paris.

<sup>3</sup>M.Werner et B.Zimmermann, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales*, n°1, 2003, pp. 7-36.

Etats baltes avec la Géorgie, l'Ukraine, Moldavie...dans le passé mais également de comparer l'action balte avec celle menée par certains pays d'Europe centrale au niveau bilatéral ou encore par l'UE au niveau multilatéral dans la même région. Il s'agirait ainsi de relativiser l'action balte pour chercher à connaître une éventuelle plus-value de celle-ci. En outre, il nous paraît pertinent d'appuyer sur le modèle d'action nordique pour en tirer des parallèles avec la forme, le contenu ou la méthode d'assistance balte. C'est en comparant les deux méthodes d'action et les modèles des pays donateurs et récepteurs avec les facteurs déterminants présents dans les Etats baltes dans les années 1990 et en Europe de l'Est vers 2004 que nous cherchons à déterminer les limites auxquelles l'action balte est confrontée.